

Attestation de contrôle d'un générateur de chaleur

N° attestation⁽¹⁾ :

Nature du contrôle

- Contrôle périodique
- 1^{er} contrôle de mise en conformité
- 2^{ème} contrôle de mise en conformité
- Contrôle en vue d'une remise en fonctionnement

- Contrôle après intervention sur la partie combustion
- Contrôle dans le cadre d'une procédure de réception

Technicien

- Technicien agréé L GI GII
- Technicien spécialisé en combustibles solide

Personne responsable de la réalisation du contrôle

- Propriétaire de l'installation de chauffage central.
- Locataire du bâtiment contenant l'installation de cc.
- Autre (préciser).....

Nom et prénom : GANGI V.

Nom et prénom : GANGI V.

N° d'agrément (si CL ou CG⁽²⁾) :

Entreprise (si pertinent) : S.P.A.L GANGI V.

Nom entreprise : SPRL GANGI V. et F.

Rue & n° : Des Rentiers 176

Rue & n° : DES RENTIERS 176

Code postal & localité : 7100 La Louvière

Code postal & localité : 7100 La Louvière

Tél : 064.662.230 Fax ou courriel :

Tél : 064.662.230 Fax ou courriel :

N° Entreprise (BCE) : 0000.000.000

Localisation du générateur si différente :

Date du contrôle : 15/03/2014

EN CAVE

Combustibles (si multicomcombustible, mentionner les différents combustibles)

- | | | | | | |
|----------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> Solide | <input type="checkbox"/> Pellets | <input type="checkbox"/> Bûches | <input type="checkbox"/> Céréales | <input type="checkbox"/> Charbon | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Liquide | <input type="checkbox"/> Gasoil | <input type="checkbox"/> Gasoil extra | <input type="checkbox"/> Fuel lourd | <input type="checkbox"/> Autre : | |
| <input type="checkbox"/> Gazeux | <input checked="" type="checkbox"/> Gaz nat. G20 | <input type="checkbox"/> Gaz nat. G25 | <input type="checkbox"/> Propane | <input type="checkbox"/> Butane | <input type="checkbox"/> Biogaz <input type="checkbox"/> Autre : |

Générateur de chaleur

Brûleur (si pertinent)

Nb de générateurs dans le local de chauffe : 1

- atmosphérique ventilé (unit) à air pulsé (séparable)
- si gaz : à prémélange sans prémélange

Identification du générateur (si plusieurs) :

- 1 allure plusieurs allures (nombre :) modulant

Raccordement type : B, C : B

Marque : VALLOANT Type : COATEX PLUS

Type unit : Oui Non

Année de construction : 2013

Année de construction⁽³⁾ : 2013

Marque : VALLOANT Type : COATEX PLUS

Installation de chauffage central

Puissance nominale utile : 37 kW kcal/h

- Fluide caloporteur Eau Vapeur basse pression
- Huile thermique

Générateur à condensation : oui non

- Production chaleur Chauffage ECS chauff. + ECS

Ventilation local de chauffe - Amenée d'air comburant - Evacuation des gaz de combustion

Introduction de la demande initiale de permis d'urbanisme du bâtiment contenant le local de chauffe :

- Avant le 29/05/2009 (→ voir (4))
- Après le 29/05/2009 (→ Respect, selon les cas, des normes NBN B 61-001, B 61-002, D 51-003, D 51-004, D 51-006)

Réponse à la question précédente déduite :

- De l'estimation de l'âge du bâtiment sur base de son observation
- D'informations orales transmises par l'utilisateur / le propriétaire
- De la présentation de la demande initiale de permis d'urbanisme ou du permis d'urbanisme par l'utilisateur/le propriétaire

Conformité de la ventilation du local de chauffe : OUI NON

Conformité du dispositif d'amenée d'air comburant : OUI NON

Conformité du dispositif d'évacuation des gaz de combustion : OUI NON

En cas de non conformité → Causes de non conformité et actions à entreprendre :

Orifices de mesure (générateurs combustibles liquides et gazeux)

Le générateur est-il dispensé de l'obligation d'être équipé d'orifices de mesure⁽⁵⁾ ? OUI NON

(Si réponse = « NON » (doit être équipé d'orifices))

- Présent et conforme
- Présent et non conforme
- Absent et techniquement non réalisable

Remarque - Cause de non conformité :

SPRL GANGI Vincent et fils
 CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
 176, RUE DES RENTIERS - 7100 LA LOUVIERE
 TVA : 0892.985.958
 TEL : 064/662230 - GSM : 0477/844248

Respect des critères de bon fonctionnement (installations alimentées en combustibles liquides ou gazeux)

Code catégorie du générateur ⁽¹⁾ :	Indice de fumée	T° gaz combustion	Teneur en CO2	Teneur en O2	Teneur en CO	Rendement combustion	
C23	MAXIMAL (Bacharach)	MAXIMAL (°C)	MINIMALE (%)	MAXIMALE (%)	MAXIMALE (mg/kWh)	MINIMAL (%)	
Température d'eau (°C) ⁽²⁾ :							
Performances minimales ⁽³⁾							
Valeurs mesurées	0	40°	16			70%	
A la puissance nominale							Brûleur 1 allure
Allure 1 (Pmin)							
Allure 2 (25% et modulant)							
Allure 3 (50% et modulant)							
Allure 4 (75% et modulant)							
Allure 5 (Pmax et modulant)							
Comparaison	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	Résultat global <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK

(1) ATTENTION : D'un brûleur à 2 allures (modulant) ne peut être mesuré pendant un temps suffisamment long sur la (es) puissance(s) inférieure(s) à la puissance nominale pour permettre la mesure, mettre une croix et effectuer uniquement la mesure à la puissance nominale.

ATTENTION : les tickets sur lesquels figurent les résultats des mesures, mentionnant en outre l'heure et la date à laquelle la mesure a été réalisée doivent être agrafés sur cette attestation.

Respect des critères de bon fonctionnement (installations alimentées par des combustibles solides)

L'installation n'émet-elle que très brièvement de la fumée ? OUI NON

L'évacuation des gaz de combustion s'effectue t-elle correctement ? OUI NON

Résultat global OK non OK

Déclaration de conformité vis-à-vis de l'acte de contrôle

L'ensemble générateur de chaleur – ventilation du local de chauffe – amenée d'air comburant – dispositif d'évacuation des gaz de combustion est conforme aux dispositions de l'AGW du 29/01/2009⁽⁴⁾ :

OUI
 NON

En cas de non conformité → Causes de non conformité et actions à entreprendre :

.....

.....

Prochaines interventions (ne pas remplir cette rubrique en cas de réception) :

de contrôle périodique réglementaire à réaliser entre le ~~12/13~~ 12/13 et le ⁽⁵⁾ 12/14

de contrôle après intervention de mise en conformité au plus tard le ⁽⁶⁾ :

de contrôle en vue d'une remise en fonctionnement après mise en conformité ⁽⁶⁾.

d'entretien conseillé au plus tard le

Attestation de contrôle établie par
SPRL GANGI Vincent et fils
 CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
 176, RUE DES RENTIERS - 7100 LA LOUVIERE
 TVA : 0892.985.958
 TEL : 064/662230 - GSM : 0477/844248

(signature du technicien)

Attestation reçue par : **SPRL GANGI V.**
 en qualité de : **TECHNICIEN**

[Signature]

(signature de cette personne)